



MUNICIPALITE  
DE  
PREVERENGES

1028 Préverenges, le 27 mai 2013

## COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 4, 11, 18, 25 février, 4, 11, 18, 25 mars, 8, 15, 22, 29 avril et 6 mai 2013

### • **Permis de construire / démolition**

- création d'un élévateur personnel et pose d'un velux, Ch. de Joli-Site 6,
- agrandissement de villa et déplacement du cabanon de jardin, Ch. des Uttins 45,
- construction d'une cabane de jardin, Ch. Neuf 94,
- construction d'une véranda, Ch. des Uttins 27,
- démolition d'un bâtiment et construction de 2 villas, Ch. du Colvert 3,
- construction d'une habitation de 2 logements avec garage souterrain, de places de parc extérieures, et pose de 2 sondes géothermiques et de panneaux solaires, Ch. du Cloalet 8,
- construction d'un abri à hirondelles, Ch. du Collège 4.

La Municipalité a également :

### • **pris acte :**

- la population de résidence s'élève à 5'191 habitants au 31.03.2013,
- de la décision de l'Etat de Vaud d'abaisser la vitesse actuelle de 60 km/h à 50km/h sur la RC1 en traversée de localité.

### • **décidé :**

- de modifier les horaires d'ouverture du bureau du Contrôle des habitants comme suit :  
lundi : ouverture jusqu'à 18h30,  
vendredi : fermeture l'après-midi,
- de signer une convention avec Mobility car sharing en vue de mettre à disposition un véhicule sur le parking de l'Etoile,
- d'autoriser la tenue d'un atelier stylisme à Univers 1028,
- de commander 3 blocs de cartes CFF pour 2013-2014,
- de signer une convention de mise à disposition de l'abri avec l'EVAM,
- de donner un accord de principe sur l'augmentation de l'offre d'accueil à midi à Univers 1028 pour l'année scolaire 2013-2014,
- de renouveler pour 2013 la concession au SurfShop pour 10 canoës, 10 pédalos et 1 bateau,
- d'engager une nouvelle collaboratrice à la Sécurité municipale dès le 1<sup>er</sup> avril 2013,
- d'organiser la réception d'une préverengeoise méritante à l'occasion de la partie officielle du 1<sup>er</sup> août 2013,
- d'accepter l'organisation de représentations du Cirque Coquino sur la plage de Préverenges du lundi 17 au jeudi 20 juin 2013 à 18h00 et 20h00,
- d'autoriser une cérémonie de prise du drapeau sur la Place de Fête le 29.5.2013,

- d'approuver les dates des lotos pour 2013, à savoir :
    - jeudi 26.12.2013 – Loto traditionnel
    - dimanche 29.12.2013 – Loto fribourgeois
  - d'octroyer la bourgeoisie à Mme Rosa Haberthür-Cicccone et à M. Bicher Mousli,
  - d'accepter le principe de l'organisation du Carnaval de Préverenges le 22.03.2014,
  - de désigner M. J.-F. Person, Municipal, en qualité de représentant de la Municipalité au groupe de travail PRM pour l'élaboration d'un règlement de police commun à l'ensemble du territoire de PRM,
  - de reconnaître officiellement l'association Badminton Club Préverenges en tant que société locale.
- **adjudgé les travaux/mandats suivants :**
    - Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Atelier Volet SA, St-Légier,
    - Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Ciel société coopérative, Lausanne,
    - Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Galmar SA, Lausanne,
    - Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Fedele Nettoyage Sàrl, Lausanne,
    - Collège Bâbord et Tribord – Produits de nettoyage et matériel d'entretien, entreprise Diversey, Münchwilen,
    - Château – Achat de meubles de classement, entreprise Cuche Sàrl, Cully,
    - Quartier des Uttins – Eclairage public, entreprise Duvoisin-Groux SA, Bussigny,
    - Voirie – Achat d'un véhicule Piaggio pour les tournées de nettoyage, Garage des Saugettes, Saint-Prex,
    - Collège Tribord – Entretien des installations de ventilation, entreprise Neuhaus Energie SA, Renens,
    - Collège Tribord – Travaux de pose de 18 bornes supplémentaires (Mail), entreprise J.-F. Charmoy SA, La Croix-sur-Lutry,
    - Pavillons scolaires – Remplacement de 4 climatiseurs, entreprise Von Auw SA, Préverenges,
    - Plage – Achat de grils collectifs charbon de bois, entreprise Fuchs Thun SA, Thoune,
    - Place de Fête – Gestion du stationnement pendant la saison estivale (week-end et jours fériés), entreprise Juggers SA, Lausanne,
    - Marquage routier de la Commune, entreprise Signal SA, Etagnières,
    - Château – Achat d'une machine à mise sous pli, entreprise Koelliker SA, Préverenges.

LA MUNICIPALITE